

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 10 MARS 2016**

L'an deux mille seize, le 10 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Dorothée WIDHEN, Jocelyne DOCQUOIS, Elisabeth FRESKO, Brigitte DELORY, Jeanne LEPOIVRE et Brigitte CHOQUET.

Et Messieurs, Eric SEVIN, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Philippe VANTORRE, Julien HAUTREUX, Dominique WOITTEZ, Patrick RODIER et Francis FAUQUETTE.

Etaient absents: Marie-Chantal MAGNIEZ (absente excusée qui avait donné procuration à Brigitte DELORY), Betty DELABRE et Hélène LEJEUNE excusées.

Monsieur Francis FAUQUETTE a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du Compte-rendu précédent,

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 17 Décembre 2015).

Modification simplifiée du PLU :

La modification simplifiée du PLU est présentée aux membres du Conseil Municipal. Elle portait sur les points suivants

- **la modification de l'article 7**
- **la modification de l'article 1AU10**
- **la modification de l'article 9 de la zone UB**
- **la modification de l'article AU2**
- **l'ajout des articles 15 et 16 : application de la loi Grenelle**
- **la suppression des articles 5 et 14 : application de la loi Alur**
- **la mise à jour des dispositions générales**
- **la zone 2AU de plus de 9 ans**
- **la précision à l'article 11**

La consultation du public s'est déroulée du 29/12/2015 au 15/02/2016 inclus. En conséquence et comme suite il y a lieu de prendre une délibération d'approbation de cette modification.

Monsieur le Maire met au vote cette modification simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité cette modification.

Pour = 17 – Contre = 0 – Abstention = 0

Tarifs du Centre de Loisirs pour les vacances d'Avril 2016 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de la reconduction du Centre de Loisirs pour les petites vacances d'Avril 2016, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avec une capacité maximum de 50 enfants.

Le Centre fonctionnera pendant les petites vacances uniquement l'après-midi (*du lundi au vendredi*) de 14 heures à 17 heures, avec possibilité d'accueil de 13 heures 30 à 14 heures et de 17 heures à 18 heures.

Tarifs des petites vacances 2016 :

- tranche 1 (*QF < 750*) : 18.80 € pour le séjour complet,
- tranche 2 (*QF de 751 à 960*) : 20.00 € pour le séjour complet,
- tranche 3 (*QF > de 961*) : 21.30 € pour le séjour complet,

Ces tarifs sont fixés sans tarif dégressif, ni tarif extérieur **en forfait semaine uniquement**.

L'aide aux temps libres sera déduite de ce tarif à l'inscription.

Rémunération des animateurs des centres de loisirs des vacances d'Avril 2016 :

Monsieur le Maire propose au Conseil les rémunérations des animateurs du Centre de Loisirs d'Avril 2016 à savoir :

| | |
|---------------------------------|---|
| - Animateur BAFA..... | 23.50 euros brut par demi-journée, |
| - Animateur stagiaire BAFA..... | 21.50 euros <i>brut</i> par demi-journée, |
| - Animateur sans formation..... | 12.50 euros <i>brut</i> par demi-journée, |
| - Prime de secouriste..... | 1,75 euros <i>brut</i> par demi-journée. |

Assurance du Centre de Loisirs d'Avril 2016 :

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer dès à présent sur le mode d'assurance du Centre de Loisirs et propose l'assurance des Francas (*contrat collectif pour les enfants et individuel pour les animateurs*) pour un coût d'environ 100 euros.

Monsieur le Maire met au vote ces propositions (*reconduction du centre, tarifs, rémunérations, assurance*).

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, ces propositions.

Pour = 17 – Contre = 0 – Abstention = 0

Accueil de loisirs sans hébergement de Juillet 2016 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil des tarifs proposés par la commission des écoles qui s'est réunie ce mardi 2 mars en Mairie.

La commission propose une ouverture du centre aux enfants de 3 à 15 ans, **du Mercredi 6 Juillet au Vendredi 29 Juillet 2016**, diverses activités seront proposées.

La commission propose une baisse des tarifs pour les familles de plus de trois enfants.

Prix au mois avec cantine sans camping du 6 au 29 juillet 2016

| | QF 750 | QF 751/960 | 961 |
|--|------------|------------|------------|
| 1 enfant | 165 | 170 | 175 |
| 2 enfants | 156 | 161 | 166 |
| 3 enfants et + | 148 | 153 | 157 |
| Prix proposé 3 enfants et + | 140 | 145 | 150 |

- forfait semaine Camping : +15.60€
- Forfait au mois garderie matin : + 10 €
- Forfait au mois garderie soir : + 10 €

Prix pour 3 jours de centre du Mercredi 6 au Vendredi 8 juillet sans camping avec cantine :

| | 750 | 751/960 | 961 + |
|----------|-----|---------|-------|
| 1 enfant | 28 | 29 | 30 |

- Forfait à la semaine garderie matin: 2.50 €
- Forfait à la semaine garderie soir : 2.50 €

Prix à la semaine sans camping avec cantine :

| | 750 | 751/960 | 961 + |
|----------|-------|---------|-------|
| 1 enfant | 46.50 | 47.50 | 48.50 |

- Forfait à la semaine garderie matin: 4.00 €
- Forfait à la semaine garderie soir : 4.00 €

Le règlement pourra s'effectuer en plusieurs fois, des permanences d'inscriptions seront mises en place. **La clôture des inscriptions est fixée au 24 Juin 2016.**

Ces tarifs seront minorés de 30 % pour le personnel communal.

Assurance du centre de loisirs sans hébergement de Juillet 2016 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contracter l'assurance proposée par les Francas dont le siège est à Arras (*contrat collectif pour les enfants et individuel pour les animateurs*) pour le Centre de Loisirs d'été qui aura lieu du Mercredi 6 Juillet au Vendredi 29 Juillet 2016 et ouvert aux enfants de 3 à 15 ans.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions (Tarifs, assurance) :

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, ces propositions.

Pour = 17 – Contre = 0 – Abstention = 0

Paiement par chèque-vacances pour la régie du centre de loisirs et le séjour d'été :

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au centre de loisirs de Juillet 2016 ainsi que le séjour d'été par chèque-vacances.

Monsieur le Maire demande au Conseil son accord pour la continuité de l'opération.

Tarifs séjour d'été 2016 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction du séjour d'été.

Ce séjour aura lieu du 08 Juillet au 20 Juillet 2016 à Malgrat de Mar en Espagne.

Comme chaque année la Mairie participe aux séjours pour les jeunes à hauteur de 50% de la participation de la CAF (contrat colo). Cette année notre contrat colo nous permet d'ouvrir 10 places en priorité aux Ablainois.

Les tarifs doivent être votés en fonction du coefficient familial.

La commission des écoles demande de revoir les tarifs par coefficients afin de s'adapter au mieux sur les tarifs des communes avoisinantes.

| | Nos tarifs | Carency | Bouvigny |
|----------------------------------|------------|---------|-------------------------|
| <u>QF 1 INFERIEUR 617</u> | 300 € | 250 € | PAS DE QF |
| <u>QF 2 DE 617 à 800</u> | 350 € | 260 € | 50 si Aide Tps Libre |
| <u>QF 3 DE 801 ET +</u> | 400 € | 270 € | 250 sans Aide Tps Libre |
| PLACES | 10 | 10 | 16 |

Proposition 1 : baisse de 50€

- Q1 250€
- Q2 300 €
- Q3 350 €

Proposition 2 : baisse proportionnelle selon QF

- Q1 250 €
- Q2 330 €
- Q3 380 €

Le tarif pour les non Ablainois est de 850 €.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions :

Le Conseil Municipal retient **la proposition n° 2** à l'unanimité.

Pour = 17 – Contre = 0 – Abstention = 0

DIVERS :

Formation FECCI :

Monsieur le Maire fait part au Conseil du renouvellement de la convention, pour l'année 2016, avec la FECCI (Fédération des Elus Citoyens et Indépendants) pour différentes formations organisées à l'attention des élus et du personnel administratif (finances, législation, communication, informatique,...) qui se dérouleront lors de séances programmées.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention passée avec la FECCI pour la participation des membres du Conseil et de l'ensemble du personnel aux différentes séances de formation. Un mail sera envoyé à la FECCI afin de prendre connaissance des formations en cours.

Alarme incendie salle Jean Masquelin :

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de changer le dispositif de l'alarme incendie de la salle Jean Masquelin. Deux devis ont été demandés :

- ATRIS Communication 1590 € HT
- EUROFEU : 1630 € HT

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions:

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, ATRIS Communication.

Pour = 17 – Contre = 0 – Abstention = 0

Aire de Camping-Car :

Il est préconisé de passer par un bureau d'étude pour la réalisation de cette aire de camping-car. REVAL a été contacté, la maîtrise d'œuvre (plans, aménagement etc...) est estimée à 7800 € HT, pour ce bureau d'étude.

Le conseil demande à ce que deux autres bureaux soient contactés afin d'avoir une vision plus large des prix pratiqués.

NB : Monsieur Edouard LECLERCQ sort de la séance à 20h40.

Information de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réunion qui a eu lieu le Lundi 07/03/2016 au Conseil Départemental, sur l'EHPAD d'Ablain-Saint-Nazaire, notamment sur le transfert d'agrément et la difficulté de retenir la structure. Il a été dit que la rénovation, des bâtiments, était trop importante. Il semble qu'un promoteur soit disposé à construire la nouvelle structure sur Arras et à louer les locaux aux dirigeants de l'EHPAD.

Compte rendu de l'activité des adjoints,

Éric SEVIN :

Actuellement se déroule des travaux d'entretien courant notamment aux écoles, et à l'église (peinture), pour ce qui concerne les travaux à venir, ils toucheront la toiture du presbytère.

Philippe VANTORRE :

La commission environnement qui a eu lieu le 17 Février 2016 a regroupé 12 participants dont un seul conseiller. Monsieur Vantorre regrette le peu d'investissement des autres.

Le Jeudi 17 Mars 2016 à 14h les enfants des TAP poseront les poubelles, qu'ils ont réalisées, dans le village.

Le nettoyage de Printemps aura lieu le 19 Mars à 9h, rdv devant de la Mairie.

Le 30 Avril prochain aura lieu un marché aux fleurs où l'opération jardinière sera reconduite avec animation et barbecue.

Lorsque les jardins ouvriers seront attribués, Monsieur VANTORRE souhaite créer une association de jardiniers.

Une commission environnement se réunira prochainement, se sera l'occasion de prévoir l'aménagement de la Blanche Voie (accès au village), l'organisation des jardins(CCAS), l'accès au chemin du « St Nazaire », le chemin à vaches et le terrain au Boutzeur.

D'ailleurs pour ce faire Monsieur VANTORRE et Monsieur le Maire ont rencontré une personne du Club Prévention de la Vie Active afin de pouvoir mettre en place des chantiers d'insertion pour des jeunes, qui pourraient prendre en charge ces travaux d'aménagement pour un coût modique.

L'opération « Compost » sera reconduite cette année.

Brigitte DELORY :

La commission des écoles s'est tenue le Mardi 2 Mars 2016.

Le CLSH de Février 2016 s'est bien déroulé.

Les TAP se passent bien, de nouvelles familles ont adhéré aux activités proposées, si le phénomène perdure il faudra recruter un nouvel intervenant.

Une nouvelle bénévole à la Médiathèque est venue rejoindre l'équipe en place.

Le Conseil d'Ecole aura lieu le 11 Mars 2016 à 17 h. Une classe supplémentaire pourrait être créée.

Jocelyne DOCQUOIS :

Le voyage au salon de l'Agriculture a remporté un vif succès, le bus était bien rempli.

Le prochain évènement sera le « salon de la femme et du bien-être » le Dimanche 20 Mars 2016, dans la salle municipale.

Le comité des fêtes qui s'est réuni le 27 Janvier 2016 a, quant à lui, manqué de participants.

Au cours de cette réunion il a été décidé de ne plus faire de feu d'artifices la veille du 14 Juillet mais de reporter cet événement en Juin et faire une grande fête au moment de la « ducasse ».

Pour ce qui concerne le marché aux puces de Juin chaque personne s'installera de lui-même aux endroits marqués au sol, les bénévoles du comité des fêtes se chargeront de mesurer les emplacements, d'en fixer le prix et d'en récupérer le montant sur place. Dans ces conditions plus aucune réservation ne se fera en mairie.

Dorothee WIDHEN :

La commission Information remercie les membres du conseil pour la distribution du bulletin de Mars 2016.

La commission de Finances se réunira les 17 et 24 Mars prochain à 19h45 en Mairie pour déterminer le budget de fonctionnement et d'investissement qui seront votés lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le Mercredi 30 Mars 2016.

Ludovic NAVEL :

Le Samedi 12 Mars à 10h30 une réunion d'information sur la mise en place d'un « conseil municipal des jeunes » se tiendra en Mairie. A l'heure d'aujourd'hui 4 jeunes se sont manifestés pour y participer.

Une prochaine rencontre est d'ores et déjà planifiée pour le Samedi 19 Mars 2016, où la création d'une association de jeunes de 9 ans à 16 ans est à l'ordre du jour.

Fin de la séance 22h00.